

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE #jda18

## La 12<sup>e</sup> édition de la Journée de l'Artisan aura lieu le 18 novembre 2018

**Le dimanche 18 novembre, de nombreux artisans belges certifiés ouvriront gratuitement les portes de leur atelier lors de la 12<sup>e</sup> Journée de l'Artisan. Dans tout le pays, le grand public pourra découvrir leur savoir-faire et leur passion. Des activités de plus en plus variées et originales, voire inédites.**

Organisée depuis 2006 par le SPF Economie, avec le soutien du ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, la Journée de l'Artisan a pour objectif de mettre en lumière le savoir-faire et le talent des milliers d'artisans actifs en Belgique. Cette année, pour la première fois, l'édition sera ouverte aux artisans qui bénéficient d'une reconnaissance légale auprès de la Commission Artisans du SPF Economie. Celle-ci consacre le caractère authentique de l'activité de l'artisan, son aspect manuel et son savoir-faire artisanal. Près de 1100 artisans belges possèdent cette reconnaissance, signifiée par un logo « Artisan certifié ».

C'est la raison pour laquelle, cette année encore, le grand public pourra franchir les portes des ateliers de nombreux artisans certifiés, et ce gratuitement, pour découvrir plus de 50 activités. *« Les métiers traditionnels de l'artisanat - poterie, travail du bois, de la pierre, du fer, de la céramique... - sont bien entendu représentés. Mais, cette année encore, on constate l'avènement de métiers innovants. L'événement se renouvelle donc à chaque édition, tant dans la variété des métiers à découvrir que dans l'originalité des animations proposées »*, indique Etienne Mignolet, porte-parole du SPF Economie.

Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, participera à cette Journée : *« Mettre en valeur leur savoir-faire, la qualité de leurs produits et services et permettre au public de les découvrir, voire de susciter des nouvelles vocations, voilà les objectifs de la Journée de l'Artisan. Des artisans désormais mieux protégés par un statut légal renforcé au cours de cette législature. J'invite chacune et chacun à profiter, à cette occasion, de la qualité de leur travail ! »*

Vous trouverez toute l'information et la liste des artisans participant à l'événement sur : <http://www.journeedelartisan.be/fr>

### Pour de plus amples informations

Etienne Mignolet – Porte-parole

Adresse : City Atrium, Rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles

Tél. : 02 277 76 64 / GSM : 0476 45 75 95

E-mail : [etienne.mignolet@economie.fgov.be](mailto:etienne.mignolet@economie.fgov.be)

Twitter : @EtienneMignolet / @spfeconomie

<https://www.facebook.com/SPFEco> / <http://economie.fgov.be>